### 15750/18 LIMITE

#### ASSEMBLÉE NATIONALE

#### SÉNAT

**QUINZIÈME LÉGISLATURE** 

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 17 janvier 2019 Enregistré à la Présidence du Sénat le 17 janvier 2019

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Règlement d'exécution du Conseil** mettant en œuvre le règlement (UE) 2018/1542 concernant des mesures restrictives de lutte contre la prolifération et l'utilisation d'armes chimiques

# Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes